

Donc, plus de femmes ministres...

Autor(en): **Gueybaud, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 504

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262715>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Nous avons tous une patrie intellectuelle comme une patrie terrestre; dans celle-là comme dans celle-ci nous sentons des concitoyens, des frères, vers lesquels nous poussons une sympathie naturelle.

J.-M. GUYAU.

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest Compte de Chèques postaux I. 943 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 5.— ÉTRANGER... » 8.— Le numéro... » 0.25</p> <p>ANNONCES La ligne ou son espace: 40 centimes Réductions p. annonces répétées Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) relative pour le semestre de l'année en cours.</p>
---	--	--



Les femmes et la Société des Nations

Le rôle des femmes à la dernière Conférence internationale du Travail I.

Si l'on ne regarde que sa constitution et ses règlements, l'Organisation internationale du travail, dont la XXIII^e Conférence vient de se tenir à Genève, du 3 au 23 juin, est très favorable aux femmes, puisque toutes les charges et toutes les places qu'elle peut attribuer leur sont ouvertes.

En fait, l'aspect de l'Organisation ne correspond pas tout à fait à ces articles si libéralement conçus. Notons par exemple que, jusqu'à maintenant, aucune femme ne siège dans le Conseil d'administration. Quant à la dernière Conférence, il faut dire avec regret que l'élément féminin s'y est distingué bien plus par la qualité que par la quantité: sur 173 délégués avec droit de vote, il n'y avait que quatre femmes, soit M^{lles} Grace Abbott (Etats-Unis), Hesselgren (Suède), M^{me} Syvertsen (Norvège), toutes trois déléguées gouvernementales, et M^{me} Egorova, comme représentante des ouvriers de Russie. Lors de la séance d'ouverture, le président de la Conférence informa l'Assemblée que le « nombre des personnes qualifiées pour prendre part aux travaux de la Conférence » (délégués et conseillers techniques) était de 415, représentant 51 pays; or, à part cinq secrétaires de délégation qui ne sont pas comptés selon cette évaluation, le nombre définitif des déléguées et conseillères techniques dans les trois groupes n'était que de 16. De plus, aucune femme n'a été, cette fois-ci, nommée présidente d'une Commission, et parmi les rapporteurs des Commissions, nous ne pouvons citer que Miss Abbott, qui, au nom de la Commission de l'âge minimum, rapporta en séance plénière. Ce fut cette Commission qui compta le plus grand nombre de membres féminins, tandis que dans la Commission des 40 heures dans l'industrie textile, Commission d'un intérêt marqué pour les femmes du monde entier¹, il n'y eut que M^{me} Egorova inscrite comme membre pour le côté ouvrier, aucune suppléante régulièrement nommée n'ayant travaillé ni dans le groupe gouvernemental, ni dans celui des employeurs ou des travailleurs de cette Commission.

Parmi les nouveaux visages, citons surtout celui de Miss Helena Molony, conseillère technique du délégué des travailleurs de l'Etat libre d'Irlande. Miss Molony, dont les traits ouverts et pleins de bonté lui gagnent tout de suite la sympathie de ceux qui prennent contact avec elle, occupe dans son pays un poste très important, soit la présidence du Congrès irlandais des syndicats, grande organisation mixte d'hommes et de femmes. Miss Beatrie McConnell, directrice de la Division de l'industrie au Bureau de la protection des enfants au Département du travail des Etats-Unis d'Amérique, qui accompagnait Miss Abbott comme conseillère technique à la Commission de l'âge minimum, donna l'impression d'une personne jeune, aimable et érudite, ne craignant pas d'aller jusqu'au fond des choses, et de chercher les solutions objectivement justes. Nous espérons la revoir lors des prochaines conférences.

Un visage très sympathique a disparu pour toujours: M^{me} Helga Karlsen, dont nous avons parlé en 1935², a succombé à une grave ma-

¹ Le nombre des femmes employées dans l'industrie du textile en Suisse était, en 1930, de 62.296, soit 65 %.

² Voir le N° 456, du 13 juillet 1935, du *Mouvement Féministe*.

lady au courant de l'année dernière. Elle fut remplacée, comme nous venons de le dire, par M^{me} Syvertsen.

(La suite en 3^e page.) D. S.

Les femmes neuchâtelaises demandent à voter exceptionnellement sur la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat

La lettre que nous publions ci-après vient d'être adressée au Grand Conseil neuchâtelais par l'Association cantonale neuchâtelaise pour le Suffrage. Il y a là une intéressante tentative pour faire brèche dans le mur que l'on dresse toujours devant nous, et l'attachement que portent les femmes, souvent bien davantage que les hommes, aux choses de l'Eglise justifie tout à fait cette initiative dont nous ne pouvons que féliciter les auteurs. Elle nous en rappelle une, qui avait été agitée, mais finalement non décidée, par l'Association suisse pour le Suffrage, il y a dix-sept ans de cela, de demander que les femmes fussent autorisées exceptionnellement à prendre part à la votation du 16 mai 1920 sur l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations. (Réd.)

La Chaux-de-Fonds, 1^{er} juillet 1937.

Monsieur le Président et Messieurs,
Dans sa session extraordinaire du 5 juillet, le Grand Conseil discutera le rapport du Conseil d'Etat à l'appui de deux décrets, concernant la révision des art. 71 et 73 de la Constitution, décrets destinés à fixer un nouveau statut des Eglises neuchâtelaises.

L'Association cantonale neuchâtelaise pour le Suffrage féminin saisit cette occasion de vous prier d'examiner avec bienveillance la possibilité de faire une dérogation à la Constitution ou de prendre un décret spécial, autorisant les femmes du canton à prendre part à la votation populaire relative à la question ecclésiastique.

L'Association cantonale neuchâtelaise pour le

Suffrage féminin se permet d'insister sur le fait reconnu de tous temps, et prouvé par les récentes votations dans les Eglises, que les fidèles sont en bonne majorité des femmes dévouées à leur Eglise, et la soutenant de toutes manières. Les Autorités cantonales ont elles-mêmes reconnu ce zèle, en décrétant, le 4 mai 1917, que sont électeurs, en matière ecclésiastique, les personnes du sexe féminin appartenant au culte de la paroisse.

Ne pensez-vous pas, Monsieur le Président et Messieurs, que l'on pourrait interpréter ce décret de façon à donner aux femmes le droit de participer à la prochaine votation, d'importance si vitale à leurs yeux?

L'Association cantonale neuchâtelaise pour le Suffrage féminin s'autorise d'une précédente dérogation à la Constitution concernant la loterie neuchâtelaise, pour émettre la présente requête.

Dans l'espoir que notre demande sera prise en considération par votre Haute Assemblée, le Comité cantonal pour le Suffrage féminin vous prie d'agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de sa haute considération.

Pour l'Association cantonale neuchâtelaise pour le Suffrage féminin:

La Présidente: LUCY CHALLANDES.

Donc, plus de femmes ministres..

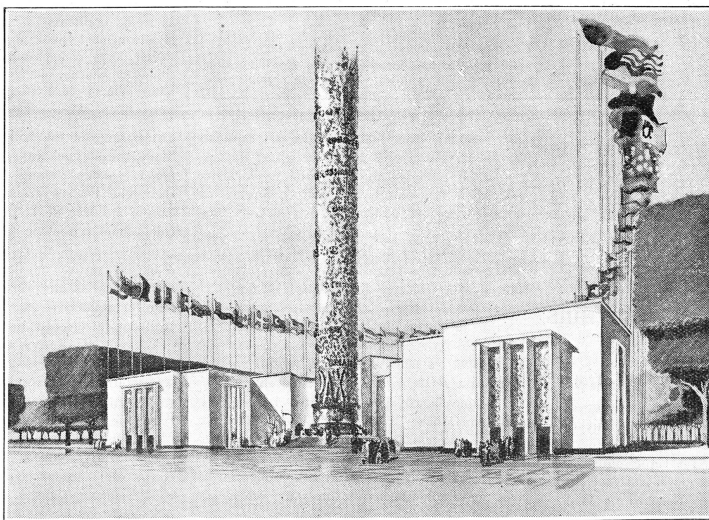
Ainsi que nous en manifestations la crainte dans notre dernier numéro, le nouveau cabinet français n'a pas cru devoir, parmi ceux des collaborateurs de M. Léon Blum qu'il a maintenus en fonctions, garder les deux femmes: sous-secrétaires d'Etat, et M^{mes} Brunschvig et Lacore ont été remerciées.

Ceci malgré les services indéniables rendus par elles à la cause de l'enfance normale ou déficiente, à l'école et hors de l'école; ceci malgré les assurances que l'on nous donnait en 1936 que, maintenant que la brèche était faite dans le mur des préjugés, aucun ministère ne pourrait plus se constituer en France sans faire appel à la collaboration directe des femmes; ceci en dépit du fait que, dans le

nouveau ministère, c'est le parti radical qui tient les rênes, et que M^{me} Brunschvig est depuis bien des années affiliée à ce parti, qui sait faire des places aux hommes, mais pas aux femmes... L'impression ainsi créée a été déplorable dans tous les milieux féministes, tant en France qu'à l'étranger. Et il y a de quoi.

Avec beaucoup de calme et de désintéressement, il est vrai, M^{me} Brunschvig a répondu à ses amies, toutes mécontentes et inquiètes à juste titre, soit personnellement, soit par la voix de la Française, soit encore au Congrès de l'Union française pour le Suffrage, où la discussion a été chaude, que l'intérêt du pays comptant seul, celui-ci exigeait que la crise ministérielle (que l'on s'appropriait déjà à exploiter à l'étranger) se terminât le plus rapidement possible, et que pour cela, il était nécessaire que M. Chaumets se réservât le concours de parlementaires pouvant assurer au gouvernement une majorité durable. Or, il est évident que comme les femmes ne sont pas électrices... ni leur présence ni leur voix ne peuvent compter pour quoi que ce soit dans la balance, et là est la raison pour laquelle on les a jetées si allégrement par-dessus bord. M. Chaumets, il est vrai, a assuré M^{me} Brunschvig de son profond regret de devoir prendre de telles mesures, a exprimé le vœu que la collaboration si précieuse des femmes sous-secrétaires d'Etat puisse être continuée sous une autre forme — et celui enfin que les pourparlers commencés sous le ministère Blum en vue de faire aboutir prochainement la revendication suffragiste ne soient pas interrompus, de telle façon qu'au début de l'automne, une première satisfaction effective soit donnée aux femmes...

Espérons que tout ceci vaut plus et mieux que des paroles aimables. Evidemment, et comme M. Léon Blum l'avait dit lui-même, la situation était paradoxale, en France, de femmes occupant de hautes fonctions politiques et incapables d'autre part d'être même un conseiller municipal de village! et c'est



Cliché R. U. P.

Le Pavillon de la Paix à l'Exposition Universelle de Paris (inauguré le 9 juillet)

Pour la première fois, un véritable bâtiment est uniquement consacré aux efforts pour la sauvegarde de la paix et l'œuvre de la S. d. N.: c'est le Pavillon de la Paix, construit sur la place du Trocadéro, à l'entrée même de l'Exposition spéciaux.

universelle, et qui couvre une surface de 1100 m². Au milieu s'élève fièrement l'immense colonne, haute de 50 m., qui porte en six langues ces mots: Rassemblement universel pour la Paix.

C'est au R. U. P., en effet, que l'on doit cette initiative, qui a suscité un vif intérêt dans de nombreux pays. La colonne porte en outre 30 noms de ceux qui ont bien mérité de l'humanité par leur action pour la paix, et une étoile haute de 5 m. sera éclairée la nuit par des projecteurs

Au pied de la colonne, le Pavillon forme une galerie circulaire, où sont rassemblées les œuvres d'art, les installations techniques, les minuterie musicales, dues à la collaboration des grandes organisations internationales, des institutions scientifiques et juridiques, et de la S. d. N. L'activité féminine pour la paix y est représentée par l'exposition du Comité International féminin pour la paix et le désarmement (Genève).

pourquoi pour notre compte, et nous savons que telle était aussi l'opinion de M^{me} Brunschvieg, nous ne l'avons jamais considérée comme temporaire et préparatoire à une réforme plus profonde. Les événements de ces dernières semaines vont-ils hâter l'avènement de cette réforme, attendue avec autant d'impatience aussi bien dans les pays voisins qu'en France même? ou ne sont-ils au contraire que le prélude d'un recul, puis d'un enterrement des intérêts des femmes? Si tel devait être le cas, les femmes ont beau ne pas compter dans la vie politique française, il pourrait bien se produire alors dans certains groupements une explosion de mécontentement qui ferait regretter à M. Chautemps et à son parti leurs attermolements. Et à franchement parler, ce ne seraient pas les femmes qui auraient tort.

J. GUEYBAUD.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

L'instruction civique des jeunes filles à Genève¹

(Réponses communiquées par l'Association féminine d'éducation nationale.)

QUESTIONNAIRE

1. Les jeunes filles reçoivent-elles une instruction civique?
- 2) Cet enseignement est-il donné spécialement pour lui-même ou fait-il partie de l'enseignement de l'histoire?
- 3) A quel âge les jeunes filles le reçoivent-elles?
- 4) Toutes y sont-elles astreintes ou seulement celles des classes supérieures?
- 5) Cet enseignement est-il réglé par une loi?
- 6) Le programme en est-il fixé d'avance?
- 7) Les femmes ont-elles une influence sur l'organisation de cet enseignement?
- 8) Est-il donné par des institutrices ou par des institutrices?

RÉPONSES:

Ecole primaire.

1. Oui, les jeunes filles reçoivent une instruction civique à raison d'une heure par semaine.
 2. L'enseignement est donné pour lui-même. Les notes obtenues pour les interrogatoires sont jointes aux notes d'histoire.
 - 3 et 4. Les jeunes filles reçoivent cet enseignement de 13 à 15 ans, en 7^{me} et 8^{me} années, dernières années obligatoires de l'école primaire.
 5. Cet enseignement figure à l'article 42 du règlement de l'enseignement primaire.
 6. Le programme détaillé est imposé par le Département de l'Instruction publique. Il s'adresse à tous les élèves.
- Manuel employé: *Notions élémentaires d'instruction civique*, par Duchosal. Certains maîtres utilisent aussi: *Pour devenir citoyen*, de Bolle et Diacon, mais ce dernier manuel n'est pas entre les mains des élèves.

¹ Voir le *Mouvement*, Nos 499 et 501.



Exploratrices et écrivains

Vivienne de Watteville:

L'Appel de l'Afrique¹

Notre compatriote, d'origine mi-bernoise, mi-anglaise, M^{me} de Watteville, s'était déjà signalée à l'admiration du monde par une précédente exploration de l'Afrique équatoriale alors que, prenant la tête de la caravane après la mort de son père, M. Bernard de Watteville, déchiré par un lion, cette jeune fille de vingt-trois ans ramena à la côte tout son monde, une quarantaine d'indigènes, ainsi que les spécimens de la faune africaine que le Musée d'histoire naturelle de Berne avait chargé son père de réunir.

De sa deuxième expédition faite sans armes, seulement avec des appareils photographiques ou cinématographiques, Vivienne de Watteville, rapporta le beau livre *Speak to the Earth*

¹ Payot, Paris, éditeur. Bibliothèque géographique. Prix: 5 fr. 50 suisses.

IN MEMORIAM

Marguerite Gobat (1870-1937)

C'est avec un vrai chagrin que nous avons appris, par l'intermédiaire de nos confrères, journaux féministes de Suisse allemande, le décès, survenu à Macolin sur Bière, après quelques jours de maladie seulement, de M^{me} Marguerite Gobat, que des souvenirs de collaboration féministe liaient à notre journal et à sa rédactrice.

Jurassienne (elle était née à Delémont), après avoir successivement planté sa tente à Berne, à Genève, dans le canton de Vaud, à Berne de nouveau, Marguerite Gobat est morte dans ce Jura qu'elle aimait et qui a constitué le cadre de sa dernière activité. Elle était la fille d'Albert Gobat, si connu comme conseiller d'Etat du canton de Berne, et surtout comme titulaire du prix Nobel pour son activité au Bureau International de la Paix, alors installé à Berne. C'est dire l'influence qui prédomina sur toute l'éducation de sa fille, les empreintes qui se marquèrent sur sa jeunesse, ceci d'autant plus qu'orpheline de mère de

bonne heure, elle dut unir ses tâches familiales à celles de secrétaire de son père qu'elle adorait, l'accompagnant à des conférences et des congrès, l'assistant dans ses démarches et entretiens avec les pacifistes les plus notoires, et auquel elle sacrifia sans hésiter son désir de pousser davantage ses études musicales, ne le quittant que pour occuper temporairement un poste à l'Institut bibliographique de Bruxelles. Ce que fut cette étroite compréhension entre père et fille, tous ceux qui ont connu Marguerite Gobat l'ont réalisé, de même qu'ils ont admiré comment elle s'efforça toujours de continuer cette tradition d'idéalisme, de pacifisme, et de respect de la chose publique qu'Albert Gobat incarnait si remarquablement tant d'années durant.

Heureusement pour lui, il ne vit pas la guerre mondiale, qui aurait porté un terrible coup à son credo de compréhension internationale, et mourut au début de la triste année de 1914. C'est alors que sa fille vint à Genève, prête à se vouer à toute œuvre de paix et de rapprochement des esprits; c'est alors qu'elle rencontra Clara d'Arcis, qui venait de fonder l'Union Mondiale de la Femme pour la Concorde internationale, dont elle devint secrétaire (quelle coïncidence que ces deux morts à moins de deux mois de distance!) et à laquelle elle se dévoua sans compter. C'est à la même époque qu'elle entra en relations avec quelques femmes qui s'étaient groupées sous le nom de Comité féminin pour une paix durable, Comité duquel devait sortir en 1919 la Ligue Internationale de femmes pour la paix et la liberté, à laquelle elle appartint plus tard, pour laquelle elle travailla avec ardeur, la représentant à de nombreux Congrès et siégeant à plusieurs reprises dans son Comité directeur. Et c'est à cette époque aussi, celle de son séjour à Genève, qu'elle fut en contact direct avec notre mouvement suffragiste, participant à plusieurs de nos campagnes, ou nous apportant dans des conférences l'écho de ses impressions de voyages à l'étranger — voyages qui témoignaient à cette époque de difficultés sans nombre, de frontières fermées et de passeports refusés, d'un courage que nous savions admirer! C'est à cette époque encore qu'elle collabora fréquemment à notre journal — auquel elle avait déjà donné juste avant la guerre plusieurs études sur la participation féminine à l'Exposition nationale de 1914 à Berne — et pour lequel elle écrivit notamment une série d'articles sur le féminisme scandinave, au retour d'un voyage dans le Nord, et surtout des chroniques parlementaires fédérales, relevant toujours d'un jugement sûr, et sur la base d'une documentation précise, tout ce qui intéressait directement les femmes dans les débats des Chambres fédérales — et quels sont en vérité les problèmes économiques, financiers, administratifs ou politiques qui ne nous touchent pas dès que nous prenons la peine de les regarder d'un peu près?...

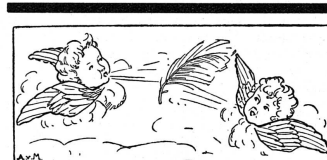
Un triste événement familial allait toutefois orienter sa vie dans une direction autre que celle du féminisme militant et du journalisme féministe: sa sœur cadette qu'elle avait élevée, et à laquelle elle unissait la plus affectueuse tendresse, mourait en couches, laissant orphelin son petit garçon. Marguerite Gobat n'hésita pas un instant à se charger de l'éducation de celui qu'elle considérait comme l'héritage sacré laissé par sa sœur: d'ailleurs les questions d'éducation sont si étroitement liées aux questions de paix, à l'éveil de la responsabilité morale, sociale et politique de chacun, que c'était pour elle passer tout naturellement de l'activité qu'elle avait toujours

exercée à une activité voisine. Et c'est ainsi que, pour se consacrer à sa tâche nouvelle, elle s'établit d'abord à Gland, comme collaboratrice de l'Ecole nouvelle installée sur les bords de notre lac, puis sur les rives du lac de Bière, et enfin qu'elle fonda à Macolin en 1928, ce home d'enfants du Champ du Plane (ainsi nommé sans doute parce que l'on voit de là toute la Suisse du Mont-Blanc au Saentis) où son idéal était d'abriter des orphelins et des enfants d'émigrés pour leur donner la famille qui leur avait manqué, et de rassembler des enfants de toutes nationalités, de toutes confessions, de toutes situations sociales, pour les élever tous dans la compréhension et l'amitié mutuelle.

C'est à cette tâche d'un haut idéalisme qu'elle a consacré les huit dernières années de sa vie, la complétant par une activité journalistique d'ordre pédagogique (elle s'était notamment chargée de la rédaction du supplément *l'Éducateur* que publie notre confrère *la Berna*), et ne cessait de porter un vif intérêt à tous les problèmes actuels. La dernière fois que nous l'avons rencontrée, c'était lors d'une des « Journées » organisées à Berne par le Groupement *La Femme et la Démocratie*, où elle manifesta de la sorte combien lui tenait toujours à cœur l'activité des femmes dans le domaine de la tolérance, du respect de la personnalité d'autrui et de la justice.

Aux membres de sa famille (le petit Pierre, à l'éducation duquel elle se consacra si entièrement est un homme maintenant), à ses collaboratrices immédiates de ces dernières années, à toutes celles qui l'entourèrent et que reconfortèrent souvent son courage, son désintéressement, et son idéalisme, nous tenons à dire ici, au nom de ce journal auquel elle collabora, comme au nom de ses lectrices, notre sympathie et notre regret.

E. Gd.



DE-CI, DE-LÀ

Hommage conjugal.

A Zurich, le 22 juin, est décédée M^{me} Charles Schultz, née Hélène Kernen, âgée de 38 ans, inégalement-mécantiennne de l'Ecole polytechnique fédérale. C'était la fille de M. G. Kernen, conseiller municipal à Lutry; elle fit ses études à Lausanne et les acheva à Zurich, où elle obtint son diplôme en 1922. En 1929, elle épousa M. Charles Schultz, ingénieur à Zurich, et travailla dès lors avec lui. C'est bien la première fois que nous voyons en terre romande un mari faire part de la mort de « sa chère épouse et collaboratrice ».

Succès féminin.

Nous apprenons avec satisfaction que le Conseil d'Etat du canton de Genève a appelé à faire partie de la Commission administrative de l'Hospice général un deuxième membre féminin, en la personne de M^{me} G. Ricard, déjà très appréciée comme prud'femme dans le groupe des employés de commerce.

M^{me} Ricard, qui a, en plus de son activité professionnelle, beaucoup d'expérience dans le champ du travail social, est toute qualifiée pour apporter une aide utile à cette Fondation de l'Hospice Général, qui assume la tâche de secourir tous les indigents d'origine genevoise. Toutes nos félicitations.

que vient de très bien traduire en français M. Jean Aubry, sous le titre *L'Appel de l'Afrique*. Rappelons que la jeune exploratrice avait déjà fait paraître le récit en anglais de sa première expédition: *Out in the Blue* (1927).

Je connais peu de livres d'une lecture aussi intéressante, aussi captivante, aussi poétique, simple et claire que *L'Appel de l'Afrique*. *Speak to the Earth* dont le titre a été emprunté au verset de la Bible, Livre de Job: « Car tu feras alliance avec les pierres des champs, et les bêtes de la terre seront en paix avec toi... *Parle à la terre et elle t'instruira* ». Parce que la voyageuse est une femme, elle s'est convaincue très vite qu'elle n'était pas née pour détruire les animaux, mais pour les prendre en pitié, les respecter et même les aimer. Et les chapitres où elle noue amitié avec les éléphants seront un jour, ou je me trompe fort, des pages d'anthologie.

L'appel qu'exerce l'Afrique sur ceux qui y furent est bien connu du monde des explorateurs. Ils y doivent revenir. Ces solitudes prestigieuses, le bon naturel des noirs, la grandeur et le charme des paysages, la faune magnifique, et avant tout, par-dessus tout, ce que Vivienne de Watteville nous révèle, sans le vouloir, de sa féminité exquise, tout concourt à faire d'un récit de voyage un petit chef-d'œuvre.

Ce nouveau « Livre de la jungle » se déroule dans la brousse brûlée par le soleil équatorial,

en vue du Kilimandjaro, ou dans la haute montagne aux sommets couverts de neige. Qu'elle patauge dans les marais à la recherche de ses amis les éléphants, qu'elle campe à l'orée de la mystérieuse forêt tropicale pleine d'une vie monstrueuse, ou qu'elle grimpe dans les moraines ou les glaciers, jamais la Nature ne l'a trahie. Les hommes reconurent et admirèrent l'effort de la jeune fille, et donnèrent son nom aux chutes qui se trouvent au-dessous du lac Michaelson.

Ce pays de Kenya, elle l'a trouvé implacable... chaleur, poussière, inconvient, fièvre, soif, solitude, privations, moustiques, marches sans fin... et cependant, en dépit de tout, l'Afrique, nous dit-elle, est un des liens les plus forts qui soient au monde. Si jamais, en lisant un livre, on a l'impression de la rencontre de l'auteur avec le bonheur parfait, c'est bien ici, dans la région du lac Tanganyika ou dans les plaines de l'Athi.

Cette jeune fille ne connaît pas la peur. Elle s'endort à la musique des hyènes, elle se réveille aux rugissements des lions qui viennent flairer sa tente, les panthères cambriolent son garde-manger, les rhinocéros manquent plus d'une fois de la réduire en bouillie, et ses chers éléphants la chargent au grand galop et trompe en bataille, pour peu que le vent change ou qu'ils soient de mauvaise humeur.

Quand Vivienne de Watteville a le temps de respirer, elle donne des consultations médicales à des noirs horriblement sales et plus ou

moins sauvages. Et elle cherche la sérénité... l'harmonie. « Il y faut une persévérante concentration. Elle ne vous attend pas les bras ouverts. Il faut la désirer ardemment pour se libérer de tout support extérieur et s'abandonner en tout amour et toute humilité. Il faut se perdre dans tout pour se regagner soi-même... »

Notre jeune philosophe prend contact avec l'éléphant d'Afrique, beaucoup plus redoutable que celui d'Asie, un sauvage des plus dangereux et passant jusqu'à ces dernières années pour indomptable. Un seul avantage pour celui qui veut l'observer de près: au delà d'une vingtaine de mètres, il est incapable de vous voir. Si le vent est favorable et si l'on reste complètement immobile, on peut l'étudier à loisir, soit qu'il se baigne, mange, se batte ou joue. Elle prit de ces bêtes monstrueuses les films ou les photos les plus intéressants. La photo d'un éléphant ou d'un autre animal de la jungle africaine qu'on a pu prendre à faible distance, à dix mètres, par exemple, est d'une valeur incalculable.

Un matin, de très bonne heure, la jeune fille entendit depuis son lit le bruit d'un machonnement: c'étaient deux rhinocéros qui mordillaient les buissons autour de sa tente. En robe de chambre et en pantoufles, elle les suivit à travers cinq cents mètres de lande épaisse pour les photographier... un python déroule ses anneaux presque sous ses pieds... un gros rocher dont elle veut faire le tour se